

L'INDUSTRIE DU TABAC NE RUINE PAS QUE LA SANTÉ

CAMPAGNE « POUVOIR DE VIVRE »

COMMUNIQUE DE PRESSE | 9 janvier 2023

Avec la hausse des prix de l'énergie, le revenu disponible des Français a diminué de 720 € au cours du premier semestre 2022¹. En dépit du contexte économique, certains secteurs d'activité semblent tirer leur épingle du jeu, à commencer par l'industrie du tabac : **alors que les cigarettiers entament en moyenne le pouvoir d'achat des fumeurs français à hauteur de 2 484 € par an², ils réalisent chaque année 21,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires uniquement en France³**. Et comme pour l'inflation, ce sont avant tout **les personnes les plus précaires qui en font les frais** : plus le revenu est faible, plus la prévalence du tabagisme quotidien est élevée.

En ce mois de janvier, l'ACT-Alliance contre le tabac lance sa campagne de sensibilisation pour démontrer **qu'au-delà d'accroître les difficultés financières des fumeurs, la consommation de tabac creuse les inégalités sociales et de santé**. L'association plaide également pour la mise en place de mesures innovantes, spécifiquement adaptées aux populations les plus modestes : **améliorer l'information et l'accès aux substituts nicotiques ainsi que la mise en place d'incitations financières à l'arrêt du tabac**.

L'industrie du tabac a tout intérêt à ce que la précarité perdure

Au-delà de nuire à la santé de ses consommateurs, l'industrie du tabac creuse leur budget : **un fumeur moyen français dépense chaque mois 207 €⁴** pour subvenir à sa consommation de tabac. Un poids financier d'autant plus important pour les plus défavorisés : **chez les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, le tabagisme peut représenter jusqu'à 30 % des dépenses d'un ménage⁵**.

Aussi, pour subvenir à leur consommation de tabac, les personnes les plus modestes mettent de côté certaines dépenses, voire renoncent à certains frais :

- S'ils ne fumaient pas, **les Français déclarent qu'ils utiliseraient ce budget avant tout pour se faire plaisir⁶** : 70 % d'entre eux attribueraient cet argent à des loisirs (vacances, sorties, culture, coiffeur, etc.).

¹

Entre janvier 2021 et juin 2022, la hausse des prix de l'énergie a entraîné une perte de pouvoir d'achat, malgré la mise en oeuvre des mesures exceptionnelles - Insee Analyses - 78 [Internet]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6655850>

² Budget tabac calculé sur la base de 12,7 cigarettes / jour pendant un an pour un prix du paquet moyen à 10,7 €.

³ Tabagisme et arrêt du tabac en 2021 - OFDT [Internet]. Disponible sur: <https://www.ofdt.fr/publications/collections/bilans/tabagisme-et-arret-du-tabac-en-2021/>

⁴ Budget calculé sur la base de 12,7 cigarettes / jour pour un prix du paquet moyen à 10,7 €.

⁵ Seuil de pauvreté sur la base de la consommation d'un paquet par jour. - L'essentiel sur... la pauvreté | Insee [Internet]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>

- **Un fumeur sur 5 reconnaît avoir déjà renoncé à certains achats ou activités pour subvenir à leur consommation de tabac⁶.** Une proportion beaucoup plus forte chez les 25/34 ans (42 %) et les personnes ayant un enfant de moins de 18 ans (29 %).
- **Parmi eux, la moitié a renoncé à des dépenses de première nécessité telles que l'alimentation, les frais de santé ou les produits d'hygiène⁶ ; au profit des produits du tabac.**

Les cigarettiers n'accroissent pas seulement les difficultés financières, ils aggravent également les inégalités sociales : aujourd'hui, on compte **près de 2 fois plus de fumeurs quotidiens parmi le tiers de la population française dont les revenus sont les moins élevés, par rapport à ceux ayant les revenus les plus élevés⁷**. Ce constat se vérifie également quand on regarde d'autres indicateurs tels que le niveau de diplôme et la situation professionnelle. Or **le tabagisme tue un fumeur sur deux** et est encore responsable en France de **75 000 décès prématurés par an⁸**.

« Plusieurs facteurs psychosociaux et socio-économiques peuvent expliquer une prévalence tabagique plus forte chez les personnes les plus modestes. On sait que les difficultés de la vie qu'elles rencontrent, tout comme le fait d'avoir des parents fumeurs, accroissent les risques de consommer soi-même des produits du tabac. », explique Marion Catellin, directrice de l'ACT-Alliance contre le tabac. « Plus éloignées du système de soins et moins réceptives aux messages habituels de prévention, ces personnes ont également moins de chances d'accéder à un accompagnement dans la durée, dans le cadre de leur sevrage tabagique. C'est pourquoi il est nécessaire de prendre des mesures novatrices, spécifiquement adaptées à ce public ! »

Favoriser la réduction du tabagisme chez les personnes les plus modestes à travers des mesures adaptées

- **Améliorer l'accès et l'information aux substituts nicotiques**

Recommandés par la Haute Autorité de Santé dans le cadre d'un sevrage tabagique, **les substituts nicotiques sont des outils essentiels pour accompagner un fumeur**, augmentant ses chances de réussite de 50 à 70 %⁹. Pourtant, le recours à ces traitements médicamenteux reste trop peu prescrits par les professionnels de santé et utilisés par les patients.

C'est pourquoi, l'ACT estime qu'il est nécessaire **d'améliorer l'information sur la prescription et le remboursement des substituts nicotiques** à travers des campagnes de sensibilisation nationales, à destination des professionnels de santé et des fumeurs. L'association réclame également la **gratuité de ce traitement** qui n'est pas, pour une partie de la population, intégralement pris en charge. Si ces substituts prescrits étaient à 100 % remboursés, **plus de 3/4 des fumeurs estiment qu'ils seraient plus motivés à arrêter de fumer¹⁰**.

- **Mettre en place des incitations financières pour réduire les inégalités sociales engendrées par le tabagisme**

Afin d'inciter les fumeurs les plus défavorisés à se faire aider, l'ACT demande l'expérimentation d'**incitations financières** sous conditions de ressources. **Ce dispositif innovant**, qui a déjà fait ses preuves dans les pays anglo-saxons et même en France auprès d'un public spécifique¹¹, **vise à récompenser l'arrêt du tabac par un don, sous forme de bons d'achat ou d'espèces.**

⁶ Etude BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. *Indicateurs de l'ACT #6*. Décembre 2022

⁷ Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Gautier A, Soullier N, Richard JB, et al. Prévalence nationale et régionale du tabagisme en France en 2021 parmi les 18-75 ans, d'après le Baromètre de Santé publique France. *Bull Épidémiol Hebd.* 2022;(26):470-80. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/26/2022_26_1.html

⁸ Bonaldi C, Boussac M, Nguyen-Thanh V. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme, en France de 2000 à 2015. *Bull Épidémiol Hebd.* 2019;(15):278-84. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019_14_2.html

⁹ Arrêt du tabac : quelle prise en charge pour les substituts nicotiques. *Améli.* [En ligne] <https://www.ameli.fr/assure/remboursements/rembourse/medicaments-vaccins-dispositifs-medicaux/prise-charge-substituts-nicotiques>. Consulté le 02/01/2023.

¹⁰ Etude BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. *Indicateurs de l'ACT #6*. Décembre 2022

¹¹ Berlin I, Berlin N, Malécot M et al. Financial incentives for smoking cessation in pregnancy: multicentre randomised controlled trial. *BMJ* 2021;375:e065217

Le financement d'une telle expérimentation à l'échelle nationale permettra de déterminer l'efficacité et les modalités pratiques de mise en œuvre, particulièrement concernant la nature du don, leur régularité et le contrôle de l'abstinence.

L'ACT est convaincue qu'un tel programme **constituerait pour les ménages les plus modestes une motivation supplémentaire** à l'arrêt du tabac : **plus de deux tiers des fumeurs** affirment que recevoir une aide de l'Etat **les inciterait davantage à arrêter de fumer**. Une proportion d'autant **plus importante pour les fumeurs ayant des enfants à charge** (75% pour les personnes ayant au moins un enfant entre 4 et 18 ans).

« Pouvoir de vivre », une campagne de sensibilisation pour rappeler combien le tabac nous coûte

Afin de démontrer que la cigarette n'est pas l'amie du précaire mais de la précarité, l'ACT-Alliance contre le tabac lance sa campagne de sensibilisation construite en deux temps, dès le mois de janvier.

Temps 1 : l'ACT profite de la période des vœux pour souhaiter, au nom de l'industrie du tabac, une mauvaise année 2023. A travers ce message ironique, le collectif entend dénoncer à quel point les cigarettiers s'enrichissent sur le dos des fumeurs, tout en creusant les inégalités sociales. Lancé dès le 2 janvier, le dispositif média (insertions presse et sponsorship sur les réseaux sociaux) sera amplifié à travers un partenariat avec le média Brut.

**L'industrie
du tabac
vous souhaite
une mauvaise
année 2023**



Temps 2 : l'ACT compte s'appuyer sur la période des soldes d'hiver pour faire le parallèle entre la consommation de tabac et le pouvoir d'achat. A travers l'accroche « **Et vous, de quoi vous prive l'industrie du tabac ?** », l'association invite les fumeurs à envisager ce qu'ils pourraient acheter s'ils ne fumaient pas. Pour ce faire, l'ACT a créé des publicités promouvant des biens de consommation utiles et désirés par une grande part de la population (une voiture, une télévision, une doudoune, etc.) en affichant non pas les prix réels, mais l'équivalence en paquets de cigarettes.

Cette campagne d'affichage nationale sera visible dès le 30 janvier dans la presse, sur 40 parkings de supermarchés, sur les caddies de 70 magasins Leclerc répartis sur toute la France, et sur les réseaux sociaux Meta (Facebook et Instagram).

A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis plus de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

www.alliancecontreletabac.org

CONTACT PRESSE

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

Astrid Billard – Tél. : 07 49 94 04 08 | astrid.billard@alliancecontreletabac.org